

# Guide pratique DU TRI



Emballages  
recyclables

P. 5



Verre

P. 9



Compostage

P. 10



Ordures  
ménagères

P. 11



Déchèteries

P. 12

# Quels équipements pour trier ?



Pour les emballages et le papier



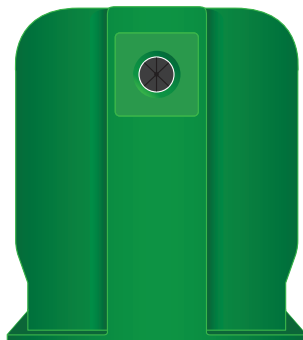
Le bac à couvercle jaune



La borne enterrée jaune



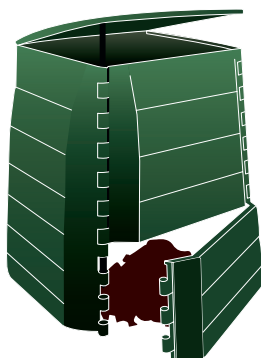
Pour les emballages en verre



La borne à verre



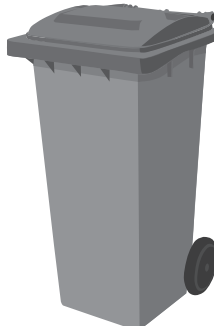
Pour les déchets compostables



Le composteur



Pour les ordures ménagères



Le bac gris



La borne enterrée grise

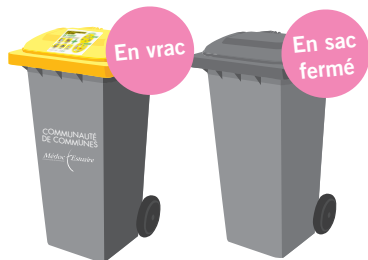


Pour les autres déchets

Dépôts en déchèterie

# Quelles consignes de collecte ?

## Quand et comment ?



- **Toujours sortir son bac la veille au soir de la collecte**
- **Ne pas déposer de déchets hors des bacs**

## Les consignes de tri



Tous les emballages en plastique, métal, carton et les papiers se trient et se déposent :

- **en vrac**
- **bien vidés**
- **non lavés**
- **non imbriqués**



+ 40 cm



en déchèterie

## Info tri



Pour les usagers desservis par des **bornes enterrées** ou des **bacs jaunes collectifs**, des sacs cabas sont disponibles en mairie.



## Astuce tri



Gagnez de la place en aplatissant individuellement vos cartons, briques alimentaires, bouteilles, ...

# Comment reconnaître les emballages ?



Une seule question à se poser, est-ce un emballage ou un papier ?  
Si oui, je le trie.



emballages  
en métal



emballages  
en plastique



emballages  
en carton

## À quoi sert un emballage ?

- 1 Protéger et conserver un produit
- 2 Faciliter son transport
- 3 Informer le consommateur (nom du produit, date de péremption, ingrédients, ...)

## Emballages



Bouteilles  
en plastique



Pots de  
yaourt



Boîtes de  
gâteaux



Tubes de  
dentifrice



Tubes de  
compote



Sachets de  
chips

## Objets



jouets en  
plastique



brosses à  
dents



stylos



cintres



cotons tiges



lunettes



poêles

# Les emballages en plastique : bonne nouvelle, tous dans la même poubelle !



bouteilles et flacons  
(produits alimentaires, ménagers et d'hygiène)

Avec ou sans les bouchons

**Nouveau !**



pots  
(yaourts, crèmes, ...)



barquettes en plastique  
et en polystyrène



sachets (bonbons,  
fromages, chips, ...)



tubes  
(dentifrices, crèmes, ...)



sacs et films



gobelets



À déposer en vrac  
dans le bac ou  
la borne jaune

## Attention aux faux amis !



jouets en  
plastique



brosses à  
dents



objets



fournitures  
scolaires (sauf le  
tube de colle)



sacs dits  
« compostables »



en sacs fermés  
dans le bac gris  
ou la borne grise



polystyrènes  
supérieurs à 40 cm



en déchèterie



# Les emballages en métal

se conservent !

conserves  
et couvercles en métal



Avec ou  
sans les  
bouchons



barquettes et papiers  
en aluminium



bidons et aérosols



blisters de  
médicament



canettes

tubes de  
compote



capsules de café

À déposer en vrac  
dans le bac ou  
la borne jaune



**Attention  
aux faux amis !**



poêles



pots de peinture



piles



cintres



en déchèterie

**Info-tri**



Les emballages métalliques  
sont recyclables à l'infini !



114 canettes

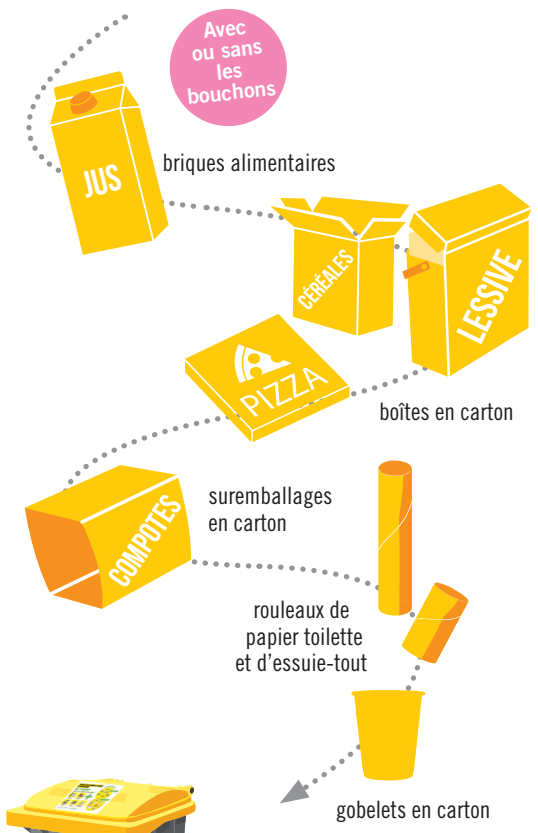


1 trottinette



# Les emballages en carton,

## le recyclage en action !

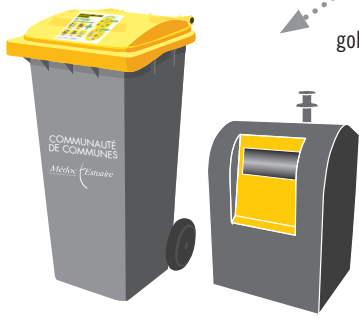


**Attention aux faux amis !**

cartons supérieurs à 40 cm en déchèterie

emballages en bois

en sacs fermés dans le bac gris ou la borne grise



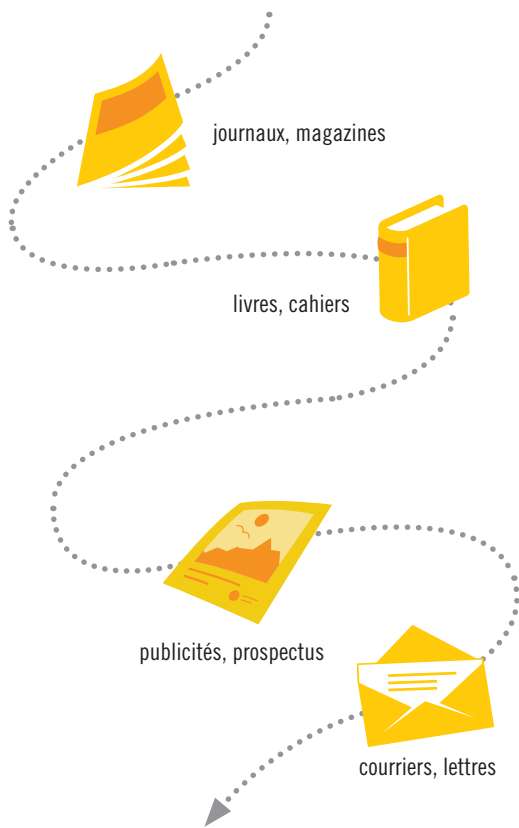
À déposer en vrac dans le bac ou la borne jaune

**Info tri**

Le carton est recyclé en moyenne 5 fois.



# Les papiers c'est pas compliqué !



À déposer en vrac dans le bac ou la borne jaune



## Attention aux faux amis !



mouchoirs



serviettes et nappes en papier



couches-culottes



tapisseries



essuie-tout



masques sanitaires



en sacs fermés dans le bac gris ou la borne grise



## Astuce tri

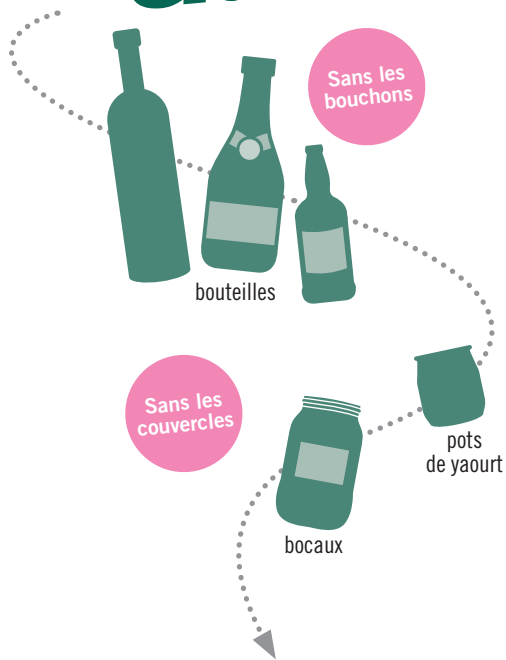
Collez un Stop Pub sur sa boîte aux lettres pour réduire ses déchets.



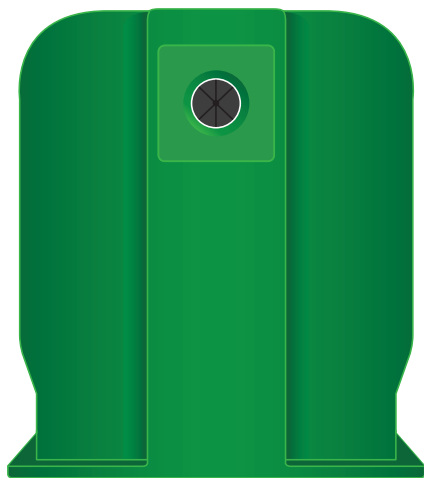
Stop Pub disponible à la Communauté de Communes et en mairies.



# Dans les emballages en verre, rien ne se perd !



À déposer dans la borne à verre



## Attention aux faux amis !



## Info-tri



Le verre est recyclable à l'infini !



1 bouteille



1 bouteille

Trouvez la borne à verre la plus proche de chez vous sur :

[www.cc-medoc-estuaire.fr](http://www.cc-medoc-estuaire.fr)



# Le compostage, l'ami du jardinage !

Les matières riches en azote (dites «humides»)

50%



restes de repas (hors viandes et poissons)

marc de café avec filtre

coquilles d'œufs



épluchures de fruits et légumes



fleurs



sachets de thé



tonte de gazon

Les matières riches en carbone (dites «sèches»)

50%

bois de taille broyés, branchages, brindilles



paille

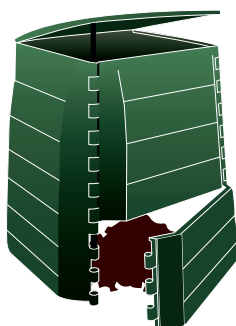


feuillage, fleurs sèches



morceaux de papier journal, de carton, d'essuie-tout

À déposer dans le composteur ou en tas au fond du jardin



Aérer et remuer régulièrement

Arroser si nécessaire

Obtenez du compost pour votre jardin au bout de 6 à 8 mois !

## Info tri



Le compost est un engrais naturel obtenu grâce à l'action des micro-organismes (bactéries, champignons) et des macro-organismes (vers de terre, collemboles, cloportes, ...).

Pour utiliser votre compost, mélangez 1/3 compost avec 2/3 de terre ou de terreau.

**Attention aux faux amis !**



sacs dits « compostables »

# Les ordures ménagères, la der des ders !



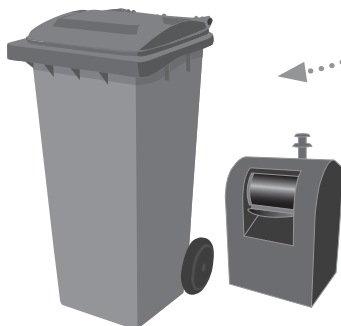
Petits objets cassés ou usés (hors emballage)

Déchets alimentaires non compostables

Déchets sanitaires



À déposer en sacs fermés dans le bac ou la borne grise



## Info-tri



Encore 30% des déchets de nos poubelles sont compostables. Pensez au compostage. (p.10)



# Les déchèteries

## en bout de tri !

### Les déchets acceptés



AMEUBLEMENT



ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE NON THERMIQUES



ARTICLES DE BRICOLAGE ET JARDINAGE THERMIQUES



ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS



BATTERIES



BOIS



CARTONS



CARTOUCHES ENCRE



DÉBLAIS / GRAVATS



DÉCHETS DANGEREUX



DÉCHETS VERTS



ÉCRANS



ENCOMBRANTS



GROS ÉLECTROMÉNAGER



HUILES DE FRITURE



HUILES DE VIDANGE



JOUETS



LAMPES ET NÉONS



MÉTAUX



PEINTURES ET SOLVANTS



PETITS APPAREILS



PILES ET ACCUMULATEURS



PLASTIQUES SOUPLES ET TRANSLUCIDES



PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE



POLYSTYRÈNE



PNEUMATIQUES



RADIOGRAPHIES



SOUCHES



TEXTILES ET CHAUSSURES



VERRE

## Les déchets refusés



AMIANTE / CIMENT



BOUTELLES DE GAZ



CADAVRES D'ANIMAUX


 DÉCHETS D'ACTIVITÉS  
ET DE SOINS À RISQUES

 EMBALLAGES MÉNAGERS  
RECYCLABLES ET PAPIERS


EXTINCTEURS



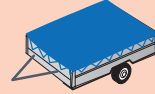
ORDURES MÉNAGÈRES



PRODUITS RADIOACTIFS

## Avant de partir à la déchèterie :

- Pré-triez vos déchets
- Vérifiez la fixation du chargement et bâchez la remorque pour protéger du risque d'envol.



Toutes les informations pratiques sont à retrouver dans le guide pratique des déchèteries, disponible à la Communauté de Communes ou dans votre mairie.



## Conditions d'accès

- Carte d'accès obligatoire (Modalités d'obtention de la carte : [www.cc-medoc-estuaire.fr](http://www.cc-medoc-estuaire.fr))
- Accès réservé uniquement aux habitants et professionnels du territoire
- 25 passages gratuits pour les particuliers, payant pour les professionnels



## Localisation

### → DÉCHÈTERIE D'ARSAC :

« La passe de Monteil »  
Avenue de Lesclause

Lundi > Samedi : 8h30-12h et 13h30-18h  
Dimanche : 8h30-12h

### → DÉCHÈTERIE DE CUSSAC :

« Bayron »  
Route de Saint-Laurent

Lundi > Vendredi : 13h30-18h (17h en hiver)  
Samedi : 8h30-12h et 13h30-18h (17h en hiver)  
Dimanche : 8h30-12h

**Fermées les jours fériés**

# Avant de jeter, **je réduis** **mes déchets.**

697 Kg /hab./an de  
déchets ménagers et  
assimilés  
(moyenne régionale,  
données AREC 2021)

**Le meilleur déchet est celui  
que l'on ne produit pas !**

## J'applique la règle des **5R**



### Refuser

- ▶ J'évite le jetable
- ▶ J'investis dans des objets réutilisables



### Réduire

- ▶ Je répare mes affaires
- ▶ Je recouds mes vêtements
- ▶ Je réduis le gaspillage alimentaire



### Réutiliser

- ▶ J'achète d'occasion mes affaires
- ▶ Je donne mes affaires (famille, amis, voisins, bornes textiles, associations, ...)



### Recycler

- ▶ Je trie mes déchets recyclables



### Rendre à la terre

- ▶ Je composte mes déchets verts et alimentaires
- ▶ J'utilise mes déchets verts dans mon jardin (broyage, paillage, mulching, ...)



## Une interrogation, une demande sur le tri ou la gestion de vos déchets ?



### CONTACTEZ

la Communauté de Communes au **05 18 06 10 34**

E-mail : [decheterie@medoc-estuaire.fr](mailto:decheterie@medoc-estuaire.fr)

ou connectez-vous sur **[www.cc-medoc-estuaire.fr](http://www.cc-medoc-estuaire.fr)**



Re\_fashion



ecosystem  
recycler c'est protéger

